



CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 28 JUIN 2023

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

110

L'An deux mil vingt-trois, le vingt-huit juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune du BOURGET, légalement convoqué le vingt-deux juin deux mil vingt-trois, s'est assemblé en salle du conseil municipal au 65 avenue de la Division Leclerc, sous la présidence de Monsieur Carlos DA COSTA Adjoint au Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 33

PRÉSENTS :

Mme Sandy DESRUMAUX, M. Carlos DA COSTA, Mme Karima MILOUDI, M. Waïl ABOUD, M. Khaleel JOOMYE, Mme Valéry VANNEREUX, Mme Dahouhia BERDOUK, *Adjoints au Maire.*

M. Cyrille DUPUIS, Mme Marie-Lyne DA COSTA, M. Denis DESRUMAUX, Mme Ingrid ADELAIDE BEAUBRUN, M. Luis VAZ, Mme Roseline DARCIS, M. Himad DARANI, M. Abderrazak FADILI, Mme Catherine RIOU, M. Vincent CAPO-CANELLAS, Mme Corinne NARBONNAIS, M. Johnny MAGAMOOTOO, Mme Martine ROUÉ, M. Gérald DURAND, *Conseillers Municipaux.*

POUVOIRS :

M. Halim ALOUT Adjoint au Maire à Mme Sandy DESRUMAUX Adjointe au Maire, Mme Héléne BUNOUST Conseillère municipale à M. Cyrille DUPUIS Conseiller municipal, Mme Manuella BUVAL Conseillère municipale à Mme Corinne NARBONNAIS Conseillère municipale, M. Didier FERRIER Conseiller municipal à M. Denis DESRUMAUX Conseiller municipal, Mme Margaux MERLY Conseillère municipale à Mme Roseline DARCIS Conseillère municipale, Mme Nikita FRISON-BRUNO Conseillère municipale à M. Vincent CAPO-CANELLAS Conseiller municipal, M. Thomas RAHAL Conseiller municipal à M. Gérald DURAND Conseiller municipal, Mme Nathalie FAVIEZ Conseillère municipale à M. Luis VAZ Conseiller municipal.

ABSENTS : M. Jean-Baptiste BORSALI Maire, Mme Laura PETREQUIN Adjointe au Maire, Mme Catarina MONTEIRO Conseillère municipale, M. Rodney DRAHMANI Conseiller municipal.

Secrétaire de séance : M. Denis DESRUMAUX

Nombre de présents : 21

Nombre de représentés : 8

Nombre d'absents : 4

OBJET : Approbation du Compte Administratif 2022 – Budget Principal

Accusé de réception en préfecture
093-219300134-20230628-DEL-2023-110-DE
Date de réception préfecture : 06/07/2023



Objet : Approbation du Compte Administratif 2022 – Budget Principal.

Sous la présidence de (à élire en séance du Conseil Municipal) appelée à délibérer sur le compte administratif dressé par Monsieur Jean-Baptiste BORSALI, Maire ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.1612-12, L1612-13, L.2121-14, L.2121-29, L.2121-31, D.2342-11 et D.2342-12 ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes ;

VU le Budget primitif 2022 de la Ville ;

VU la décision budgétaire modificative N°1 sur le budget de la Ville,

VU sa délibération n° 109 du 28 juin 2023 approuvant le compte de gestion présenté par Monsieur le Trésorier Principal de Drancy ;

VU l'avis favorable de la Commission des Finances du 27 juin 2023 ;

CONSIDERANT que le Compte Administratif de l'exercice 2022 a été dressé par l'Ordonnateur, après s'être fait présenter le Budget Primitif 2022 et la Décision Modificative de l'exercice considéré ;

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ENTENDU l'exposé du rapporteur ;

APRES en avoir délibéré ;

PAR 22 voix pour ;
0 abstention ;
7 voix contre : Mme Riou, M. Capo-Canellas, M. Magamootoo, Mme Roué, M. Durand, Mme Frison-Bruno et M. Rahal

Adopté à l'unanimité Adopté à la majorité

Article 1 : **APPROUVE** le Compte Administratif 2022 de la Ville présentant un déficit global de clôture de -4 349 687,88 euros (MOINS QUATRE MILLIONS TROIS CENT QUARANTE NEUF MILLE SIX CENT QUATRE VINGT SEPT EUROS ET QUATRE VINGT HUIT CENTIMES), sachant que le solde net des restes à réaliser de la section d'investissement ressort par ailleurs à -558 438 ,02 euros (MOINS CINQ CENT CINQUANTE HUIT MILLE ET QUATRE CENT TRENTE HUIT EUROS ET DEUX CENTIMES).

Les résultats 2022 du budget principal sont arrêtés de la manière suivante par section :

RESULTATS DE L'EXERCICE 2022	
BUDGET PRINCIPAL	
FICHE DE CALCUL ETABLIE LE 31/12/2022	
	En euros
Résultat de fonctionnement 2022	
Titres émis sur l'exercice	25 392 216,64€
- dont recettes rattachées	391 491,84
Mandats émis sur l'exercice	26 271 167,12€
- dont dépenses rattachées	2 984 024,87
Résultat de l'exercice (1)	- 878 950,48
Résultat antérieur reporté (2)	1 498 219,82
Résultat de clôture à affecter (1)+(2)	619 269,34€
Solde d'exécution d'investissement 2022	
Titres émis sur l'exercice	23 005 273,72
- dont affectation en réserves	0
Mandats émis sur l'exercice	27 574 237,73
Résultat de l'exercice (titres - mandats)	-4 568 964,01
Solde d'exécution d'investissement reporté (Excédent de financement)	-399 993,01
Résultat de clôture cumulé (déficit d'investissement)	-4 968 957,02
Solde des restes à réaliser d'investissement 2022	
Recettes	6 736 802,34
Dépenses	7 295 240,36
Solde des restes à réaliser (besoin de financement)	- 558 438,02
Excédent de financement d'investissement 2022 intégrant le solde net des restes à réaliser d'investissement 2021	
Résultat de clôture cumulé	-4 968 957,02
Solde net des restes à réaliser	-558 438,02
Déficit de financement 2022 de la section d'investissement	-5 527 395,04
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE 2022	-4 349 687,68

Accusé de réception en préfecture
093-219300134-20230628-DEL-2023-110-DE
Date de réception préfecture : 06/07/2023

Article 2 : **CONSTATE** pour la comptabilité principale les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion 2022 de la Ville relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

Article 3 : **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser ;

Article 4 : **ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Article 5 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans le délai de deux mois à compter de sa publication, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil sis 7 rue Catherine Puig. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr.



Le Président de séance,

Carlos DA COSTA
Adjoint au Maire.

Le secrétaire de séance, M. Denis DESRUMAUX :

Date de transmission en Préfecture : **06 JUL. 2023**

Date d'affichage : **06 JUL. 2023**